

LANGUE ET NATIONALITÉ EN FRANCE

AU XVIII^e SIÈCLE

De plus en plus, à mesure qu'il avance dans son grand dessein, M. Brunot manifeste le souci de lier étroitement l'histoire de la langue française à l'histoire générale de la France. Philologues et linguistes ont dit tout ce que leurs disciplines pouvaient gagner, et gagnaient, à semblable méthode. On permettra à un historien qui, depuis longtemps, suit dans cette Revue, de son point de vue spécial, le développement des études linguistiques, de marquer avec force tout ce que l'histoire générale doit à des travaux aussi neufs, aussi hardis et cependant aussi prudents.

Dans le tome V de l'*Histoire de la Langue Française des origines à 1900*¹, M. Brunot étudiait la marche du français en France et hors de France au xvii^e siècle. Il nous montrait notre langue conquérant, d'un élan, l'Europe, cependant qu'à l'intérieur du royaume elle n'avancait que pied à pied, lentement, obscurément, à travers mille obstacles et mille résistances. Contraste étrange, mais combien instructif ; comme il illustre, d'une façon saisissante, l'histoire de la France « louis-quatorzième » !

Aujourd'hui, avec le tome VII, c'est la propagation du français en France au cours du xviii^e siècle qui nous est retracée, d'ensemble, dans toutes ses vicissitudes². Sujet tout neuf, et d'un intérêt passionnant. Ceux qui, un jour, nous doteront de cette histoire du sentiment national en France que personne encore n'a entrepris sérieusement d'écrire — et qu'on a raison d'ailleurs d'ajourner jusqu'au temps où des travaux prépara-

1. Il a paru en 1917 (444 p. in-8).

2. Paris, Colin, 1926, 360 p. in-8.

toires auront ouvert quelques larges perspectives sur cette énorme et magnifique question — ceux-là devront tenir un compte minutieux des faits recueillis par M. Brunot ; mais surtout, ils auront à tirer de son étude, si dense et si sagace, les conclusions qui s'imposent. Je ne sais pas de livre qui nous incite à plus de réflexions, et plus fécondes, sur la texture intime d'une nationalité avant la crise révolutionnaire. Je n'en sais pas qui nous aide mieux à comprendre comment et en quoi nos états modernes diffèrent profondément des états d'autrefois. Je voudrais le montrer en quelques mots. Mais avant, j'aurai plaisir à suivre M. Brunot dans ses démarches et à retracer rapidement la marche du français à l'intérieur du royaume, depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'au seuil de la Révolution.

I

Le français, à la fin du règne de Louis XIV, trouvait en face de lui deux adversaires inégalement armés, mais encore redoutables : le latin, et le patois. Au cours du XVIII^e siècle, il achève la déroute de l'un d'eux : le latin.

Le latin est vaincu. Cela veut dire d'abord que nul, vers 1760, ne s'avise plus de considérer comme des écrivains véritables les faiseurs de distiques, d'iambes ou de saphiques qui, de moins en moins facilement d'ailleurs, trouvent encore des éditeurs.

*Actas egregios duos poetas
Hæc fert aurea...*

s'exclamait en 1538 le bon Nicolas Bourbon. Ne cherchez pas. Ne pensez à aucun des grands poètes du XVI^e siècle que nous connaissons et que nous aimons toujours. Il s'agit de Germain Brice et de Salmon Macrin que nous autres, rats de bibliothèque, nous grignotons encore à l'occasion ; il faut bien faire des fiches ; mais leur langue, fabriquée de mots et de « tournures » puisées, à même cinq siècles de latinité, dans plus de vingt poètes hétéroclites, représente à peu près, pour qui a le sens du latin, ce que serait cette monstruosité : un pot pourri de classicismes raciniens et de métaphores romantiques avec, saupoudrant le tout,

quelques réminiscences verlainiennes et une poignée d'archaïsmes marotiques.

Au XVIII^e siècle, ces tristes jeux prennent fin. Non qu'on cesse brusquement de lire ou d'éditer les poètes latins modernes, tant à l'étranger (en Hollande notamment) qu'en France même. J'ai devant moi, en écrivant ceci, un de ces livres délicats et charmants que Barbou, par surcroît, enrichissait de fines gravures demandées à Cochin, à Eisen, à Gravelot et autres petits maîtres : c'est une édition du *Prædium Rusticum* du Père Vanière, de 1786 ; et voici, dans la même série, pêle-mêle avec un Lucrèce, un Virgile, un Horace et un exquis Martial en deux volumes, le *De Hortis* de Rapin (1780) ; les *Juvenilia* de Bèze de Muret et de Jean Second (1779) ; les tristes *Fabulæ* de Desbillons (1778), d'autres encore. Il y aurait même, sur ces éditions et rééditions, à mener une de ces innombrables petites enquêtes statistiques dont la simple lecture du livre de M. Brunot fait, à chaque page, surgir l'idée¹. Mais dans l'ensemble, c'est vrai ; il ne naît plus de poètes latins : formule prudente que les servants du *Thesaurus Poeticus* et du *Gradus ad Parnassum* adoptent avec empressement pour déguiser à leurs propres yeux l'horreur du tombeau qui les guette².

Plus de poésie latine. Plus d'éloquence latine. Plus de science latine en un temps où le goût, l'engouement même, pour la science devient ce que l'on sait. L'*Encyclopédie* ne s'exprime qu'en français. Mais même dans leurs mémoires techniques, astronomes, physiciens, chimistes, philosophes, historiens, politiques : tous composent en leur langue. Déjà Fontenelle, le Fontenelle des *Dialogues des Morts* et des *Entretiens sur la Pluralité des Mondes*, a enseveli dans les plis subtils d'une langue toute de finesse et de clarté la grande génération de la transition, de Malebranche à Leibniz et à Newton. Personne qui ne l'imité dans la génération suivante et ne parle en français : Buffon ou d'Alembert, Laplace ou Daubenton, Monge et Lalande, Lakanal

1. BARBOU, dans la même série, reproduisait l'*Encomium Moris* d'Erasme et l'*Utopia* de Morus ; il y a quelque chose d'intéressant dans cette résurrection à l'extrême fin du XVIII^e siècle, et même sous le couvert de la bibliophilie, de certaines œuvres caractéristiques de la pensée, ou du sentiment du XVI^e siècle.

2. Pour l'état de choses à la fin du XVIII^e siècle, se reporter au tome V de M. Brunot. Déjà Bayle, à cette époque notait que les poètes savants poussaient « les derniers soupirs de la poésie latine » (p. 7).

et Réaumur ; c'est un procès gagné ¹. Je m'amusais, en lisant la belle thèse récente d'Henri Daudin (*De Linné à Lamarck : Méthodes de la classification et idée de série en botanique et en zoologie, 1740-1790*), à pointer, dans la *Bibliographie*, le nombre des mémoires ou des livres d'histoire naturelle composés par des Français entre 1740 et 1790, et écrits respectivement en français ou en latin : trente-trois contre quatre. Ces chiffres sont éloquents ².

Signe révélateur : les collèges eux-mêmes commencent à s'émouvoir. Le concours général est créé en 1748. Dès 1749, il comporte en rhétorique un prix de Discours français. Et timidement, voilà que les exercices français s'introduisent dans les classes. Ils gagnent du terrain peu à peu, surtout chez les Oratoriens ; en 1759, il se trouve même des religieux pour instituer un enseignement sans latin ; on devine que M. Brunot n'omet pas de saluer au passage ces précurseurs, les bons Bénédictins de Sorèze. Cependant, dans l'ensemble, l'esprit des régents reste très latin. Dans ce milieu, les résistances sont tenaces et les routines à peu près invincibles. Il faudra du temps pour en avoir raison. Mais il ne s'agit plus que d'un petit milieu de professionnels, de plus en plus coupés du monde et de la vie, sans prises réelles sur l'esprit de leur époque.

Quand la Révolution commence, avec une pointe de témérité les partisans d'un large enseignement du français auraient pu sonner « Ville Gagnée ». L'école résistait. La société déjà était conquise.

* * *

Plus dure à mener, la lutte entre les patois. Certes, nulle part ils ne font plus figure de langue littéraire. Ni de langue écrite. Dans le Midi même, où si longtemps ils avaient régné en maîtres, leur domination est terminée ³. Plus d'actes publics, de procé-

1. Sur la période précédente, cf. le même tome V, p. 21. « Le latin résiste dans les sciences... Quoique la science prit sa place dans l'estime publique, les savants ne prenaient que difficilement la leur dans la société », etc.

2. Sur l'apparition des journaux de science en français : *Journal des Savants* (1665) ; *Nouvelles de la République des Lettres* (1684) ; *Bibliothèque Universelle* (1668) ; *Journal de Trévoux* (1701), cf. également le t. V, p. 23 sq.

3. Détails abondants dans le livre de M. BRUN : *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, 1923. Cf. notre article : *Politique*

dures, de papiers notariés en « langue d'oc ». La langue littéraire, la langue d'apparat, bien plus : la langue qu'on écrit dès qu'on prend la plume, c'est le français. Mais ce n'est pas encore la langue de tous les jours, la langue vraiment maternelle, celle qu'on apprend sur les genoux des vieilles femmes, qu'on entend à la maison, dans la rue, et qu'on emploie tout naturellement pour parler à l'ami qui passe : ce « vulgaire » d'usage courant et spontané, c'est toujours le patois lorsque s'ouvre le XVIII^e siècle ; c'est encore le patois lorsqu'il se clôt sur la Révolution naissante.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas eu de progrès ? Si, et de ce progrès M. Brunot s'est efforcé de démêler les causes. Le problème est d'une ampleur énorme. La langue étant le fait social par excellence, reflète avec une fidélité unique l'état général de la civilisation aux diverses époques. La liste des influences qui s'exercent sur elle est illimitée. Mais il y en a d'importantes et de secondaires. Le mérite de M. Brunot, c'est précisément d'avoir tenté de les classer, d'en marquer l'étagement et les répercussions.

Gens du XX^e siècle et puisqu'il s'agit des progrès du français en France, nous nous tournons vers l'école d'un geste spontané. Qui aurait appris le français aux petits patoisants, sinon « le maître » ? M. Brunot nous retient par la manche : « Une école d'aujourd'hui est une maison où on enseigne ; une école de jadis était un endroit où on gardait et où on élevait des enfants ». D'ailleurs, que d'obscurités dans l'histoire de ces garderies ! S'agit-il de leur nombre ? Une inégalité extrême de région à région. Et là où il y avait le plus d'écoles, qu'étaient-elles ? que savaient les maîtres ? « Il n'est point de marchandises qu'on puisse dire plus mêlées que celle des maîtres d'école », déclare mélancoliquement un subdélégué de Lunéville. Le maître qui ne sait ni lire ni écrire n'est point un personnage de vaudeville. C'est un des types, réels, du petit monde d'autrefois¹. Il chante toujours, il est vrai, ce qui compense. Le maître d'école, c'est l'homme du lutrin. Quand il a conduit tous les matins les enfants à l'église ; quand il s'est rompu le gosier à chanter tous les offices, et les messes de fondation et les messes des morts, qu'il apprenne aux écoliers, moyennant cinq sols par

Royale ou Civilisation française, publié ici même, au t. XXXVIII de la *Revue*, p. 37 sq.

1. Textes au t. V, p. 36, n° 2 et p. 37, et au t. VI, p. 148-49.

mois, à lire, écrire et l'arithmétique : passe ; mais c'était un surcroît.

Du reste, à ces petits sauvages qu'il gardait sous la menace des coups, parlait-il français, ou patois ? Français dans l'Est ; et dans le Nord ; et dans le Centre aussi, semble-t-il. Français avec des réserves, naturellement. Non seulement les écoliers ontro eux parlaient toujours patois, mais l'instituteur était souvent obligé, pour se faire comprendre, de leur donner des explications en patois. Il ne patoisait pas systématiquement ; il en aurait d'ailleurs été souvent assez empêché¹. Il s'efforçait de franciser. Mais son effort se brisait à chaque instant. Quant au Midi ? Deux sons de cloche s'entendent, à laisser l'historien plus perplexe que Panurge en instance de mariage. Répondant à Grégoire : « Les maîtres ne parlent ordinairement que patois, ou parlent très mal français », dit un correspondant. Mais un autre : « L'enseignement se fait en français ». Est-ce le troisième larron qui les départagera ? écoutons : « Dans nos écoles de campagne, l'enseignement ne se fait en patois ni en français »... Nous voilà bien antidotés ! Un quatrième survenant aurait pu ouvrir un nouvel avis. Car, si les maîtres avaient été instruits, c'est en latin qu'ils auraient appris à lire aux enfants². Le français n'y aurait point-gagné...

Chose curieuse : « L'administration éclairée », au temps de Louis XVI, ne favorisait nullement l'instruction des campagnes. « Un paysan qui sait lire et écrire quitte l'agriculture » : propos sans fard d'un intendant de Provence, tard dans le siècle (1782). Et cet autre, en Navarre : « Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire de grands raisonnements pour prouver l'inutilité des régens dans les villages... Je supprime toutes les écoles de cette nature qui se font dans les communautés, lorsque j'en ai connaissance ». La République n'a pas besoin de savants. Il se peut.

1. La plupart des maîtres d'école nomadisaient. Ils devaient donc mal parler le patois, qui varie de village à village ? Or, qui parle mal le patois prête à rire, à ce rire aisément cruel du paysan d'autrefois, peu tendre pour les fainéants qui ne tiennent pas la queue de la charrue : le tailleur, le cordonnier, le tisserand et, plus que tous, ce propre à rien de maître d'école qui n'est bon qu'à faire des paresseux.

2. Sur cette pratique, cf. t. V, p. 39. Il fallait lire avant tout les prières et le rituel, dût-on en rester là. M. Brunot met bien en lumière les obstacles de toute nature qui s'opposaient au passage facile de la lecture en latin à la lecture en français. L'enfant qui a appris à lire *de-u-s* en détachant toutes les lettres et *cantent* en faisant sonner la finale, est perdu quand il faut qu'il dise : *deux* et *chantent* de toute autre manière.

Monseigneur l'Intendant, lui, à cent reprises, proclame qu'il faut une ignorance pour le peuple¹.



Comment donc le français a-t-il réussi, entre la fin du xvii^e et celle du xviii^e siècle, à gagner dans le royaume un terrain appréciable? Le royaume? c'est assez bien cette Asie, ou cette Amérique que les cartographes du temps nous représentent dans leurs somptueux Atlas. Les côtes sont connues, à peu près. Les villes aussi, et la banlieue des villes, et quelques grandes zones de circulation et de trafic ; mais, entre le réseau plus ou moins dense des zones battues, il y a des blancs. Des manières de désert en réduction qu'habitent, à l'écart de toute circulation d'hommes, de denrées ou d'idées, des populations enlisées dans une routine sordide et que rien n'incite à en sortir. Tous les deux ou trois ans, un voyageur égaré ; chaque année, quelques colporteurs et les collecteurs d'impôts : voilà la liste des visiteurs de ces solitudes. Si après, si pénibles d'accès, que des hommes même qui, par fonctions, auraient dû s'y rendre annuellement, ne le font pas. Parlant de son diocèse, Le Camus, évêque de Grenoble, écrit à Pontchartrain (1672) : « Il y a quarante ans qu'on n'a visité ». En Morvan, dans le canton de Montsauche; de 1704 à 1825, pas de confirmation : l'évêque allègue ne pouvoir s'y rendre. On comprend pourquoi, au cœur de son livre, M. Brunot met six chapitres sur les routes, les transports, la circulation générale au xviii^e siècle. Pour la langue même, le problème primordial, c'était un problème routier.

Faut-il le dire? Ce que j'aime, dans le livre de M. Brunot, ce n'est pas tant le soin qu'il met à proclamer cette grande vérité que la façon infiniment nuancée et aussi peu dogmatique que possible dont il procède à ses démonstrations. M. Brunot ne se satisfait pas en assénant, d'un air doctoral, des formules massives sur la tête du lecteur. Il n'est pas tenté de croire, ou de faire croire, que la seule existence d'un réseau routier ait suffi à

1. ARDASCHEF dans son livre sur les *Intendants de province sous Louis XV* (trad. Jousserandot, Paris, Alcan, 1909), confirme tout à fait ceci. Cf. p. 373 : « Les intendants se préoccupent beaucoup moins des écoles primaires pour le peuple ». Il a noté auparavant qu'ils s'intéressaient avant tout aux écoles techniques. Somme toute, c'était l'utilité matérielle qui les guidait.

entraîner, automatiquement, la diffusion du français à travers la France. L'œuvre fut de longue haleine. Dans des contrées qui n'ont rien de sauvage, nombre de villages ne reçurent les bienfaits de la viabilité que bien après le milieu du ^{xix}^e siècle. L'effort routier de la Monarchie de Juillet vint utilement renforcer celui de la vieille monarchie ; et les régimes ultérieurs parfirent la besogne. Mettant en forme des souvenirs qui datent de 1870 à 1880, Ch. Roussey, l'auteur d'un excellent *Glossaire du parler de Bournois* (un village du plateau franc-comtois, entre Doubs et Ognon) peut encore écrire : « Le jour où un rétamour ou un quincaillier nous rendait visite, c'était un véritable événement ; ils étaient entourés, regardés avec de grands yeux ; le bourriquot et la voiture à deux roues étant examinés dans leurs détails avec force commentaires ». Il ajoute : « Avec la route, le progrès a pénétré à Bournois ». Oui, Mais la route elle-même n'a pénétré à Bournois qu'aux environs de 1880.

Et puis, M. Brunot nous montre fort bien, par surcroît, que toute invention produit des effets contradictoires. Encouragés par des communications plus faciles, les paysans se rendirent plus volontiers à la ville, château-fort du français. Il est vrai. Mais l'amélioration des routes entraînait l'abréviation des voyages et la suppression de ces nuitées d'auberge que la lenteur des communications imposait auparavant aux vendeurs. L'auberge n'était pas d'ailleurs, nécessairement, un conservatoire de noble langue, et il demeure vrai d'une vérité générale, qu'en augmentant les relations entre villes et campagnes, le développement du commerce sur route assurait à la langue centrale des chances nouvelles de se répandre.

Au fond, le difficile, c'est de faire l'addition, le total. Nous voyons très bien de grands ensembles de faits. Très bien aussi les objections partielles, les exceptions, les remous. Mais établir les proportions de ces éléments divers et calculer la somme ensuite : voilà qui n'est pas aisé. « Hardi qui affirmerait... La réserve s'impose... De loin, d'aujourd'hui, quelle constatation faire sur un passé lointain?... Combien on s'aventure en tranchant ces matières !... » Je cueille en deux pages, au hasard, ces formules répétées de M. Brunot. Qu'elles sont sympathiques et rassurantes ! C'est parce qu'elles abondent, ces intelligentes

formules de doute, que l'ouvrage tout entier est si fécond et, j'ajoute, si certain de durer.



J'hésite à grossir d'une conjecture, à augmenter d'un peut-être la liste des objections que M. Brunot fait lui-même, à chaque instant, aux opinions trop vraisemblables qui se présentent à son esprit. Prenant texte d'un passage d'Arthur Young qui s'étonne du vide des routes françaises à la fin du XVIII^e siècle : « On pourrait contester, écrit-il fort judicieusement. L'affirmation est en contradiction avec des données formelles et positives commême celles des péages ». Mais il n'insiste pas. Il préfère se rendre compte des choses. « Les corvées étaient d'hier, note-t-il, le dommage d'aujourd'hui, les bénéfices ne s'annonçaient pas encore ; les turgotines n'emportaient vers la ville ni les bêtes, ni les produits du paysan ». Il passe sur cette remarque. Qu'il me permette de m'y arrêter un instant.

Ce n'étaient pas les turgotines seulement, c'étaient les charrettes du paysan lui-même qui n'emportaient encore vers la ville que trop peu de produits, et trop peu souvent. Car les routes, c'était bien. Mais pour qu'elles fussent encombrées de voitures pleines de gerbes ou de sacs de blé dirigés vers le marché voisin, encore fallait-il que la production fut telle, en graines ou en bêtes, que le paysan, sa consommation prélevée, eût de quoi vendre un reliquat important. Pour cela, une révolution était nécessaire : cette révolution des méthodes culturales que des précurseurs commencent précisément à amorcer à la fin du XVIII^e siècle dans les Académies, dans les sociétés d'agriculture et autres. Révolution qu'on ne saurait dater ; elle fut longue à s'accomplir, très longue. Je relisais encore ces jours-ci la *Préface* d'une des meilleures monographies que nous ayons sur nos patois de l'Est bourguignon et comtois ; j'ai déjà eu l'occasion de la citer tout à l'heure : c'est celle de Roussey sur Bournois¹. Les détails

1. Paris, Welter, 1894, in-8, p. 7 : « En 1877, j'ai encore labouré avec la charrue en bois... En 1874, les gens de Bournois se servaient encore du fléau et pour mon compte j'ai battu cette année-là, avec mon seul frère Florentin, douze cents gerbes... Ne sachant pas tirer du sol le quart de ce qu'il aurait pu produire... les gens de Bournois se nourrissaient très mal. » P. 8 : « Loin de vendre du grain, beaucoup de familles en manquaient dès le printemps... Pour les animaux, il en était de même.

que l'auteur donne sur la culture dans son village, sa technique plus que rudimentaire, son rendement invraisemblablement faible — cela, de 1870 à 1880 environ — ces détails nous montrent que construire des routes ne suffisait pas, certes, à créer dans toute la France une circulation prospère. Le bloc de la routine était plus difficile à entamer que celui des cantons sans chemins. Et pour que les chemins une fois construits vissent circuler sur leurs chaussées solides des voitures lourdes et des bêtes bien nourries, il fallait plus que la science des ingénieurs : une révolution agricole et, par delà, une révolution morale ; l'appétit du gain se développant chez le paysan et, dans ce vieux métier routinier, l'éveil d'un esprit nouveau, d'un esprit de commerce et de profit qu'on croit, à tort, éternel — et qui est souvent, à la campagne, récent : quasi contemporain...

Du reste, M. Brunot ne se borne pas à retracer les progrès du réseau routier. Il recherche comment, sous quelles influences, des centres de parler français ont pu se constituer un peu partout à la fin du XVIII^e siècle. Parmi eux, les agglomérations ouvrières qui se concentrent autour des mines et des manufactures ; puis, les châteaux où, de plus en plus, le goût public aidant, grands seigneurs ou bourgeois enrichis vont s'établir une partie de l'année ; dans les petites villes, ces colonies de fonctionnaires nomades, venus des quatre coins de l'horizon et qui ne parlent que français. Il ne note pas (sans doute parce qu'il aura l'occasion d'y revenir plus tard) ¹ l'influence certaine aussi dans les

Aux premiers jours du printemps, les greniers étaient à peu près vides ». P. 10 : « En dehors de la culture, les gens ne cherchaient aucune ressource » : notation qui nous introduit dans une sphère morale et psychologique fort curieuse à explorer. P. 19 : « Selon l'ancienne coutume, tous les chemins étaient en ligne droite, mal tenus et à peu près impraticables... C'est grâce à ces accidents de terrain qu'en 1815, Bournois a pu échapper assez longtemps aux allées et venues de l'ennemi ».

On trouvera la même note dans toutes les monographies relatives à l'Est franc-comtois. Cf. par exemple l'intéressante notice de Ch. PERRON sur un village de la même région, Broye-les-Pesmes (*Mém. Soc. Emulation, Doubs*, 1889, p. 373) : « On peinait beaucoup et on ne récoltait guère... Quand un laboureur avait mis de côté la graine nécessaire pour les semailles prochaines et pour la consommation de son ménage, le produit du surplus suffisait à peine pour payer les tailles, le valet et une petite redevance au vieil usurier de Pesmes à qui il avait emprunté cent écus depuis l'année où tout son bétail avait péri.. »

1. Cf. ce que dit Gh. ROUSSEY de son père (*op. cit.*, p. 6) : « Ses parents le destinaient à l'enseignement, mais il préféra s'engager. Après avoir fait ses sept ans, il rentra au village avec le grade de sous-officier. Dès lors, il ne cessa d'être en quelque sorte le secrétaire de toute la commune... Il comptait parmi ses cousins plusieurs sous-officiers et un instituteur ». Sorte de petite aristocratie de village, qui n'est point morte aujourd'hui. Combien de fois, rencontrant dans nos villages comtois d'an-

villages des anciens soldats revenus du service. Par contre, il n'a garde de négliger ce que nous savons sur l'activité des compagnons en route pour le Tour de France. Ces faits si variés s'appuient, se corroborent, s'étaient l'un l'autre. Ils justifient le jugement qu'il y a plus d'un siècle formulait un des correspondants de Grégoire : « Les campagnards permanents parlent peu français, et très mal ; ceux qui voyagent le parlent moins mal ; ceux qui se sont absentés plusieurs années le parlent assez bien »¹.

II

Toutes ces remarques vous excitent l'esprit et vous donnent à penser. Mais on en revient toujours, avec plus de curiosité, au gros problème, à l'irritant problème central : celui des rapports de la langue et de la nationalité. Entre les progrès du français et la prise de conscience par les Français d'un sentiment national, quel lien se nouait, directement ?

Ce problème, M. Brunot ne l'aborde pas de face. Il en fait le tour. A la fin de son livre, il passe en revue, d'abord les provinces particularistes ou de langue étrangère qui ceinturaient la France. Qu'y savait-on de français ? Voici le Béarn, pays « étranger à la France quoique soumis au même roi » et qui s'obstine à maintenir jusqu'à la Révolution son particularisme linguistique ; le pays Basque, tout fermé encore à la culture et à la langue de France ; le Roussillon, théâtre sous Louis XIV d'une intéressante tentative de francisation par l'école, mais qui ne dura

ciens compagnons de régiment, ne les ai-je point entendus m'énumérer fièrement le nombre des enfants du pays revenus sous-officiers, voire même officiers, de la grande guerre ? — Ch. Roussky, dans sa *Préface* si compréhensive, note fort bien l'accroissement de cette petite caste des « brevetés », des sous-officiers, des instituteurs, des petits fonctionnaires, par suite du développement de l'école primaire. Cf., p. 20 : « On ne se contente plus de savoir lire et écrire, tout le monde veut être *savant*. C'est une véritable fièvre qui envahit la population... Dans ces dernières années (1894), la commune qui ne compte plus que 395 habitants a produit un prêtre, six instituteurs et deux institutrices, sans compter ceux qui ont échoué à leurs examens, et ceux qui se préparent à devenir *savants* ».

1. C'est pour cela que le conventionnel breton Lequinio, parcourant le Jura sous la Révolution, peut nous signaler « la droiture d'un sens exercé, la finesse... et la perfection du langage » des montagnards du haut Jura (*Voyage dans le Jura*, I, 261). « Toutes ces tribus voyageuses de Saint-Laurent et des alentours, savent, note-t-il, très bien lire, écrire et calculer ; la soif des papiers-nouvelles est une de leurs jouissances ».

pas et ne fut pas suivie. En Corse, tout restait à faire. Quand Napoléon, fort jeune, arrive à Autun en 1779, il ignore tout du français. C'est là qu'il en apprend les premiers mots, avant de gagner Brienne. Et M. Brunot passe encore en revue la Bretagne, où le peuple, ne sachant pas le français, se presse aux sermons en breton, aux mystères en breton, tandis que dans les villes on parle français, ce qui fait que « le sentiment si fort de l'unité et de l'indépendance bretonne ne pouvait se confondre en aucune façon avec le goût de la langue indigène et ne lui servait pas de soutien ». C'est ensuite le tour de la Flandre Maritime, de l'Alsace, de la Lorraine : partout, des conditions originales, des tendances particulières, un état linguistique spécial. Ici, on tend à se rapprocher de la France, tout en restant attaché au parler local ; là, on se laisse pénétrer par le français, tout en demeurant très particulariste. Et mille nuances, mille variétés intermédiaires.

Certes, quand, son tour de frontières terminé, M. Brunot parcourt la France proprement dite, il peut noter un peu partout le bilinguisme des populations. On parle patois dans les campagnes. On le parle encore dans les villes, parfois. Mais on n'écrit qu'en français. Et quand il faut, avec des passants, avec de hauts personnages, les paysans même se risquent à parler français. Non sans hésitation ni pudeur. Car je n'ai pas souvenir d'avoir vu rappeler par M. Brunot ce fait psychologique important : il se réserve, j'imagine, de le faire intervenir plus tard, dans ses volumes sur le xix^e siècle, lorsqu'il aura à en noter la totale inversion. De même qu'on se déclassait par le haut aussi bien que par le bas, le petit bourgeois qui épousait une fille de grande maison ne causant pas un moindre scandale que le grand bourgeois qui épousait sa servante — de même, dans un village, renoncer à son patois sans absolue nécessité, ç'aurait été se déclasser. Quelles railleries cruelles n'auraient pas accueilli l'audace anti-sociale d'un laboureur « osant parler français » : on l'aurait accusé de faire le monsieur, et quelle pire accusation ? En tout cas, ceux qui parlaient français, par occasion et par nécessité, le faisaient sans se rallier jamais, consciemment ou non, à ce qu'on pourrait nommer une mystique de la langue nationale. Pas de nation, pas de langue nationale. Et reprenant une phrase de Rabaut à Saint-Étienne en 1789, M. Brunot note qu'on

pouvait se demander encore, à la veille de la Révolution et à ne considérer que l'état des patois, « si l'association de toutes les provinces se confondant sous une seule loi, s'administrant par les mêmes principes, n'était point une chimère? » Une fois de plus, sa prudence avisée et son sens critique servent bien M. Brunot. Il l'a senti. Il n'y a pas là un problème, mais une série de problèmes.

Au fond, quand on y réfléchit, dire que sous l'Ancien Régime, les deux concepts de langue et de nationalité n'étaient point liés -- c'est constater simplement que le mot de Nation ne rendait pas le même son, prononcé en 1750 ou en 1793. En 1750, il n'y avait pas encore, unique, la Nation qui devait figurer en 1791, avec le Roi et la Loi, sur le porche de tant d'églises et de mairies. Cette nation, elle existait sans doute, comme un idéal, dans l'esprit de beaucoup d'hommes. Mais d'autres « nations », anciennes, traditionnelles, et qui pendant des siècles avaient encadré les hommes, subsistaient encore à côté d'elles — et empêchaient qu'on ne la voie, qu'on ne pense à elle seule, qu'on ne l'organise. Or, chacune de ces nations se posait à sa manière le problème linguistique.



Je connais un peu l'histoire d'une de nos provinces les plus résistantes, si je puis dire — une de celles qui se sont le mieux souvenu, et le plus longtemps, de leur passé autonome : la Franche-Comté. Rien de curieux comme l'attitude des Franc-Comtois vis-à-vis du français. Culturellement parlant, ce sont des Français, du type « bourguignon ». Mais, politiquement, ils vivent leur vie en marge de l'histoire française, largement. Du haut Moyen âge à la conquête de 1674, la Comté n'a rien à voir avec le royaume, sauf de 1295 à 1384, pendant une période de moins d'un siècle, d'ailleurs assez remplie — et de 1477 à 1493, pendant seize ans à peine.

Sujette des pires adversaires du Très Chrétien, au xvi^e, au xvii^e siècle, elle n'est pas étrangère à la France : elle lui est ennemie. La sauvagerie, les violences sans nom de Louis XI, les excès de ses troupes pillant et saccageant le pays ont achevé de faire des Bourguignons du Comté les irréductibles adver-

saires de la monarchie française. A la fin du xvi^e siècle, la brutalité, la rapacité sans foi ni grandeur d'Henri IV ne rarrangeront pas les choses. Quelle langue parlent-ils donc? Leurs patois sans doute, promus à la dignité de parlars nationaux, et, quand ils ont besoin d'une langue de culture, le latin naturellement, puis plus tard l'espagnol?

L'espagnol? Non seulement aucun Espagnol n'a jamais vécu en Comté, contrairement à la légende tenace qu'un vers de Hugo contribue à maintenir et à perpétuer; mais je ne sache pas qu'aucun Comtois ait jamais eu l'idée d'aller parfaire ses études dans une Université d'Espagne. Nombre d'entre eux ont fait le voyage de la péninsule, et plusieurs s'y sont établis: ce n'était pas comme étudiants, certes. Inversement, on ne trouve pas dans les registres matricules de l'Université comtoise de Dole, le nom d'un seul Espagnol, étudiant ou professeur, pendant tout le xvi^e siècle¹.

Le latin? Certes, lorsqu'il règne encore partout, au xvi^e siècle, il tient sa place en Comté comme ailleurs, mais une place qui n'a rien d'excessif. Et qui est plutôt moindre, semble-t-il, que celle qu'il occupe dans nombre de provinces françaises de ce temps. Il est curieux de voir que tous ceux qui impriment, en Comté, au xvi^e siècle, paraissent avoir la coquetterie de donner quelques marques de leur science du français². Visiblement, la langue du grand royaume voisin, la langue de Paris, mais de Dijon aussi et de Lyon, jouit d'un prestige solide dans la Comté. On s'y pique de l'écrire avec autant de correction et d'élégance

1. Cf. le judicieux article de Boussey : *La Franche-Comté a-t-elle été espagnole?* dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, 1905. Hélas, je cite ce travail sans illusion. Il y a encore de beaux jours pour la légende et on n'a pas fini de découvrir en Comté de bruns descendants des hidalgos de Castille, ou des « maisons espagnoles », des « grilles à l'espagnole », des « fenêtres espagnoles » par douzaines. Or, la Comté n'a jamais eu en résidence, dans ses villes ou dans ses villages, ni gouverneurs, ni magistrats, ni prélats, ni érudits, ni capitaines, ni soldats, ni marchands, ni étudiants espagnols. Par contre, l'Espagne a connu des ministres, des diplomates, des gens de guerre, des laboureurs, des marchands franc-comtois. C'est le mot de notre historien de la *guerre de Dix Ans*, Girardot de Nozeroy : « La monarchie d'Espagne est une Bourgogne étendue partout ».

2. Avec quelque appréhension au début :

Petit livret qu'en azard te veulx mettre,
En France aller, fontaine d'éloquence,
Double-tu point rencontrer quelque maistre
Qui mocquera ta rustique loquence?

Interroge Ferry Julyot en 1557 (p. 3).

que par delà la Saône. Un pur humaniste, un Érasmisant comme Gilbert Cousin dont toute l'œuvre est latine, publiera cependant, à Lyon, deux ou trois opuscules en français¹. A Besançon, c'est en français, qu'en 1557, le notaire Ferry Julyot publiera ses *Élégies de la Belle Fille lamentant sa virginité perdue*. C'est en français également que le juge Morelot donnera, en 1588, son *Discours en vers*, aux magistrats de Besançon. C'est en français encore que Chassignet, l'émule provincial de Malherbe, composa, en 1594, les 400 sonnets de son *Mespris de la Vie* en attendant ses *Paraphrases* sur les prophètes et sur les psaumes. Exemples pris entre bien d'autres². La liste est longue des poètes — ou des versificateurs — franc-comtois qui usent du français au siècle de la Renaissance. Ils en usent de plus en plus, d'ailleurs, et avec un succès croissant. Cousin, Morelot, et bien d'autres : ce ne sont que des noms. Chassignet est quelqu'un déjà. Et Du Monin, de Gy. En attendant le polygraphe Mathieu, de Pesmes, son *Esther*, sa *Vashti*, son *Aman*, sa *Clytemnestre*, sa *Guisiade*, ses *Pastorales* — et bientôt Jean Mairet, l'envieux de Pierre Corneille, le Mairet de *Sylvie* et de *Sophonisbe*.

Quant aux patois ? C'est le bien propre des paysans. C'est la langue dont on use pour entrer en relations avec eux. Chose curieuse, c'est la langue que de bonne heure, les gens de lettres de Comté se plaisent à mettre dans la bouche des rustiques. Notre historien Gollut, l'auteur des *Mémoires historiques de la République Séquanoise* (1592) — un professeur de latin qui a rédigé toute son œuvre en français, et même en bon français, savoureux, rythmé et correct — imprime à Dole, en 1589, un petit livre devenu extrêmement rare : les *Paroles Mémorables de quelques grands personnages, entre lesquelles sont plusieurs mots joyeux et rustiques*. Ces mots rustiques sont mis en patois dans la bouche des paysans comtois qui sont censés les avoir dits³.

1. Pour les références, cf. le *Répertoire bibliographique des Ouvrages Franc-Comtois imprimés antérieurement à 1790* de l'abbé M. PERROD, Paris, Champion, 1912.

2. Cf. par exemple, les œuvres françaises de JEAN DE LA BAUME-PERÈS, élève de G. COUSIN (*Aulcunes œuvres gallicaines*, Lyon, 1556); celles de J. FLORY DE VERCEL ; du greffier CLAUDE DE LESNÈS ; du médecin JEAN VUILLEMIN (*Eclogue du Verbe Divin*, Lyon 1573, etc.).

3. Voir p. 333-334-335 ; 345-346-347-348 ; 389 ; 406-407. Voici un échantillon de ces « notations » patoises. Il s'agit de l'émoi des paysans comtois lorsque le bruit se répandit que le duc Casimir menaçait leur pays. Ils se disaient, nous raconte Gollut : « Qu'au souque ce M. Cassenesille vin fare en ce pei ? et mérite ben qu'on

Leurs interlocuteurs, nobles ou bourgeois, parlent le français de Gollut. Nulle fierté nationale, ai-je besoin de le dire ? dans cette transcription de patois. La curiosité d'un Noël du Fail plutôt, moins littéraire d'ailleurs. Quand Gollut introduit quelque souci d'orgueil dans ses divagations historico-linguistiques, c'est pour proclamer une sorte de patriotisme non pas français, certes, mais « gaulois », dans lequel il faut bien qu'il communie avec les Français. Lui, cet adversaire de la France et qui trace en tête de ses *Mémoires*, dans sa Requête à Philippe II, un programme si net¹ de l'œuvre polémique qu'accompliront, au cours du XVII^e siècle, contre la monarchie des fleurs de lys, tous les propagandistes comtois anti-français, d'Antoine Brun à François de Lisola — il faut l'entendre, ce Gollut, né en terre impériale, interpellé les Allemands², leur crier sa fierté d'être « Gaulois », de parler une langue qui « provient des Celtes anciens » et, glissant de l'histoire linguistique à la militaire, vanter, comme il le dit ailleurs³, les exploits de « ces deux braves et belliqueuses nations », que personne n'a jamais su battre : les Bourguignons et... les Français ! Quel paradoxe ! Voici un homme pour qui parler français est visiblement l'un des traits caractéristiques de son nationalisme. Et ce nationalisme est anti-français. Voici par ailleurs un pays où l'application des plus habiles à manier et à utiliser adroitement le français se rapporte en partie à des desseins hostiles à la France ! La situation, on l'avouera, est plutôt étrange.

lou pegne in pouchot. — Coise tay, respondoit l'autre ; et ne nou demande ran ; ce et ne tin qu'à l'y baillie des ne filles, y seu contan de l'y en donna pour ma part un sachoutot » (p. 397).

1. GOLLUT, *Mémoires historiques*, réédition de 1846, p. XX : « Que si quelques subjects de la Gaule semblent devoir recevoir commission, il ne serait Inconvénient que les Bourgougnons fussent empliés, non seulement pour ce qu'ilz hont la langue de ceux qui sont les plus hardis à escrire contre V. M., mais encore pour ce qu'ils sont... au nombre des loiaux subjects et des mieux affectionnés serviteurs des maisons impériale et roiale d'Austriche et d'Hespagne : je dicts, pour escrire et respondre aux François en l'histoire politique, et aux Huguenots françois en l'histoire de la religion ».

2. Cf. livre I, chap. XXII, p. 56 : « Ne vous souciés pas, Gaulois, si les Allemans crieront icy et diront que bone partlie de noz voix sont de leur cru ; respondés que noz Celtes... les hont vaincu, assubjectiz et seigneurié plus de six cens ans avant qu'ilz ne se feissent cognoistre dehors du rivage du Rhin et du Danube », etc.

3. Livre II, chap. I, 90. — *Id.*, p. 94.



Récapitulons. Dès le xvi^e siècle en Comté, la langue de la politique, de la diplomatie et de l'administration, c'est le français. Le gouverneur du pays correspond en français avec les cours des Pays-Bas et d'Espagne — et inversement. Le Parlement de Dole, de même. La justice parle français. Le droit, la coutume de Franche-Comté, pareillement¹. Les juristes, même quand ils pourraient faire autrement, rédigent leurs écrits en français avec une particulière application. Bien plus, il y a une Université en Franche-Comté, à Dole : C'est à Dole que, pour la première fois, le droit français a été enseigné — avant même qu'il ne le fût en France². Et Dole, c'est avant tout une « Université pour étrangers ». Si on y vient pas mal, d'Allemagne, d'Angleterre et des Pays-Bas, ce n'est pas parce qu'on espère trouver aux bords du Doubs un foyer particulièrement puissant et actif de haute culture. Dole n'est pas Orléans, ni Bourges, ni Padoue. Mais de même qu'aujourd'hui, nombre d'étrangers vont apprendre le français dans ces villes de la Suisse Romande qui ont l'adresse de faire croire qu'elles parlent « la vraie langue », et sans accent — de même les étrangers, souvent ennemis de la France, fréquentaient volontiers au xvi^e siècle un petit centre de culture française sis hors de France, où ils étaient reçus avec bonhomie dans des pays plantureux — et où ils apprenaient à parler français³. Le complément des leçons professorales, c'étaient ces conversations quotidiennes des *alumni* de notre mère l'Université avec les jeunes filles de la bourgeoisie locale. On ne les appelait pas encore des marraines. Ce n'étaient que des Valentines. Mais ces

1. Non seulement la coutume proprement dite, mais les *Ordonnances*, que vulgarisent de nombreux recueils imprimés au cours des xvi^e et xvii^e siècles. Le livre de chevet des praticiens comtois, la *Pratique* de SAINT-MAURIS (1577) est en français. Des ouvrages d'une autre nature, aussi répandus que par exemple le *Discours des Sorciers* de BOGURT, sont rédigés également non en latin, mais en français.

2. Le plus remarquable des professeurs de droit comtois du xvii^e siècle, Cl.-Fr. Talbert, fut, par patentes du roi d'Espagne en date du 4 mars 1653 institué professeur de la leçon quotidienne de coutume à l'Université pour trois ans. Son succès fut tel que la chaire de coutume resta définitivement acquise à l'Université. Or, l'enseignement du droit français en France ne date que de l'édit d'avril 1679.

3. Inversement, les Comtois étant fort soucieux à cette époque de faire apprendre à leurs enfants, non seulement l'italien et à l'occasion l'espagnol, mais l'allemand (Cf. les matricules d'Heidelberg pp. Tœpke) et le « thiois » des Flandres. Acquisitions utiles à de futurs officiers de la monarchie habsbourgeoise.

aimables personnes mériteraient une mention dans l'histoire de M. Brunot ¹. Elles ont bien travaillé, pendant plus d'un siècle, à la diffusion de la langue française...

Voilà pour le xvi^e siècle, siècle latinisant. Au xvii^e siècle, naturellement, la situation ne fait que se développer et se confirmer. Et la Comté française, avec de plus en plus d'ampleur — contre la France assez généralement. Or, une catastrophe attendue se produit. La dernière survivante des deux Bourgognes est « réunie » par la Roi Très Chrétien à son domaine. Qui ne sent l'étrangeté du problème qui se pose pour la Comté?

Sa langue était une des caractéristiques de sa nationalité. J'entends, sa langue écrite, le français : le patois est hors de cause, et l'annexion ne le fera pas revivre ². Et j'entends aussi

1. Sur les Valentines doloises, cf. les curieux *Mémoires* du tyrolien ORIZKOPFER traduits et édités par Fick, Genève, 1892, in-8. M. Brunot a parlé utilement de l'Université de Dole dans son livre V (p. 215 et n. 6). Il se réfère à l'excellente notice, d'E. LONCIN, *la Nation flamande à l'Université de Dole*, qui vaut pour le xvii^e siècle. La situation était déjà toute pareille au xvi^e siècle. Cf. L. FEBVRE, *Philippe II et la Franche-Comté*, ch. XX, et, pour la période antérieure, quelques indications sur les Érasmiens flamands de Dole en 1530 dans : *Gilbert Cousin et la Réforme en Franche-Comté* (*Bull. Soc. Hist., Protestantisme français*, 1907).

2. Du moins pas plus qu'ailleurs. On s'amuse au xviii^e siècle, après la conquête française, à écrire en Comté comme dans tant d'autres provinces, à composer quelques « poèmes » en patois. Les deux pièces maîtresses (à adjoindre à la liste que donne M. Brunot) sont, de 1735, *L'arrivée d'une dame en l'autre monde habillée en paniers*, poème satirique en patois de Besançon (Bogillot, s. d., in-8, 16 p.) qui suscita des imitations : un curé de Courroux (Suisse) nommé Ferdinand Raspieler, le traduit « en patois du Cornat, vallée de Delémont » ; sous cette forme, il a été édité par A. ROSSET dans les *Archives Suisses des traditions populaires* (*Schweizer. Arch. f. Volkskunde*, Zürich) de 1903-06. — Et de 1753, *La Jaquemardade, Poème épique en dialogue au patois de Besançon*, Dole, J.-B. Tonnet, avec permission. C'est un dialogue en vers patois de huit pieds entre le Jaquemart de la Madeleine de Besançon, qui venait d'être rétabli sur l'église reconstruite, et un savetier son voisin. Mais l'auteur, le conseiller au présidial Bizot, note lui-même que c'en est fait du patois

*Lou bi peuple de Besançon
La z'antandan pâla France;*

Et Bizot se croit tenu de publier un avertissement au lecteur en tête de son poème, dans lequel il traite... de la façon de prononcer le patois qu'il imprime. Ce document a été réédité récemment, avec tout le poème, dans les *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*. A la même date exactement (1753), une Comtoise des confins de la Bresse, MARGUERITE DE MAISONFORTE (M^{me} Brun) publiait son *Essay d'un Dictionnaire Comtois-français par un vigneron de la rue du Sachot* (Besançon, 1753, in-8, 39 p. ; 2^e édit. 1755 ; 3^e, 1759) qui atteste plus fortement encore, la prise du français sur la province. Car il ne s'agit pas de patois dans le Dictionnaire de M^{me} Brun, mais des tournures et des expressions régionales qu'elle condamne au nom du bel usage. Sur les *Noëls comtois* en patois, cf. la bibliographie de BRUNENS et une fine étude de MAX BUCHON en tête de ses *Chants populaires de la Franche-Comté*, Paris, 1878. Sur le *Dictionnaire* de M^{me} Brun, quelques remarques d'Édouard Droz dans les *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 1919.

sa petite nationalité, autonome et si longtemps anti-française. Or, le français, c'est précisément la langue de sa nationalité nouvelle : la langue de son souverain par droit de conquête, la langue des nouveaux maîtres. Pour que les Comtois fussent amenés à voir dans cette langue une des caractéristiques, un des signes, un des éléments fondamentaux de cette nationalité nouvelle à laquelle, de gré ou de force, ils sont incorporés à la fin du xviii^e siècle, que fallait-il ? Évidemment, que la mémoire de la nationalité autonome, de la petite nationalité — disons, pour la commodité et au risque de déplaire aux mânes de M. Brette, de la nationalité provinciale — fût abolie totalement, ou du moins que, dans un grand élan, sous l'action puissante d'un de ces jets de flamme intérieurs qui bouleversent les traditions historiques et les statuts politiques comme le feu de la terre les couches et les assises géologiques, les Comtois fissent passer délibérément au-dessus de leur sentiment provincial relégué dans le passé, un sentiment national nouveau, venant occuper et remplir tout le champ de leur conscience !

Mais à cela, point d'obstacles réels. Ce sentiment national nouveau, il ne devait avoir à lutter contre aucun sentiment de même rang, de même valeur et de même dignité. L'attachement pur et simple à d'antiques survivances n'est pas un sentiment de l'ordre d'un véritable sentiment national. Et ces « provinces » fraîchement « réunies » à la couronne de France, de quelles traditions réellement vivantes pouvaient-elles encore se réclamer ? La religion monarchique française, si atteinte déjà dans ses œuvres vives et qui commençait à douter d'elle-même ¹, elle ne représente rien, strictement rien pour des Franc-Comtois si longtemps étrangers — et hostiles — aux rois de France. Quant à leur patriotisme provincial, il n'était plus, il ne pouvait plus être qu'une routine. Parce qu'aucune idée vivante ne venait plus l'animer, lui donner corps et force. Patriotisme provincial : dans ces pays comme la Comté du xviii^e siècle, de quoi un tel sentiment se serait-il nourri ? Fidélité vis-à-vis du « seigneur naturel » ? Mais le vieux sentiment « bourguignon » qui, si longtemps, avait soutenu les populations riveraines de la Saône et du Doubs dans leur opposition à la grande monarchie de l'Ouest.

1. Sur ce sujet, voir les chapitres terminaux du beau livre de MARC BLOCK : *Les Rois Thaumaturges* (Publications de la Fac. des Lettres de Strasbourg, 1924).

il avait eu beau attester longuement sa force et sa vitalité dans le Duché — M. Hauser l'a montré excellemment — et dans la Comté : j'ai essayé naguère de l'établir ; la fidélité « bourguignonne » était morte et bien morte depuis la fin du xvi^e siècle. Morte, parce que plus rien ne lui permettait de vivre — ou de survivre. De Charles-Quint, héritier du Téméraire et du bon duc Philippe, au pauvre Charles II d'Espagne, quel lien réel ? quelle tradition véritable ?

Un instant, à la fin du xvi^e, au début du xvii^e siècle, la Comté avait essayé de se donner pour âme un sentiment religieux très fort et très profond. Elle s'était livrée toute au catholicisme renoué, transformé par les ordres modernes, Jésuites et Capucins pour ne parler que d'eux ; elle s'était ouverte sans réserves à cette religion tridentine si prenante, si expressive, si véhémente même — et elle avait cherché en elle sa véritable raison de vivre. Au xviii^e siècle ? Ces temps d'enthousiasme et de mysticisme étaient loin, de plus en plus loin ; et même dans ce pays croyant — mais qui ne croyait plus en 1720 comme en 1620 — le scepticisme et l'esprit critique faisaient leur œuvre¹. Alors ?



C'est là le destin tragique de tous ces petits pays qui s'attardent pour ainsi dire dans une autonomie précaire, plus apparente que réelle. Leurs privilèges ? Bon pour les juristes attachés à la lettre, de s'en exagérer la valeur et de les mesurer à l'aune des vieux parchemins lourdement scellés qu'ils compulsent avec orgueil dans les chartriers poussiéreux². Les peuples s'en désintéressent. Il n'y a pas, dans ces chartes mortes, de quoi alimenter une foi nationale. Partout les sentiments « provinciaux » agoni-

1. Il n'y a pas à tenir compte non plus de l'esprit de guerre, de la résistance prolongée des Comtois du fait de la conquête. Les irréductibles étant sortis du pays, ceux qui restèrent se rallièrent assez vite à leurs nouveaux souverains. Légende, l'histoire des Comtois se faisant enterrer « la face contre terre », pour ne pas voir leurs maîtres abhorrés, légende et littérature. En une génération, tout fut fini. De 1720 à 1789, pas trace de sentiments antifrançais agissants dans la province.

2. J'ai bien peur qu'après ces juristes, beaucoup d'historiens ne s'exagèrent la valeur de ces « privilèges », je veux dire leur importance réelle dans les consciences aux environs de 1789. Il ne faut pas confondre ce qui se passe dans des plans différents : celui du droit public et des intérêts et celui de la conscience et des sentiments.

saient, parce qu'ils n'étaient plus vivifiés par des idées, par des croyances véritablement vivantes. Et là où, sur les ruines déjà anciennes d'un certain nombre de ces sentiments provinciaux démantelés, un sentiment national plus large s'était développé : ce sentiment, lui aussi, se desséchait progressivement et pour ainsi dire se flétrissait. La religion monarchique, solidaire de la religion chrétienne, souffrait de plus en plus des attaques et des progrès du rationalisme critique. Et des clameurs de triomphe accueillaient, célébraient avec une sorte de joie désespérée et sauvage, aux alentours de 1760, toutes les défaites de Louis XV, toutes les humiliations et les déceptions — de la France ? Sans doute. Mais ce n'était pas « la France » qu'on l'appelait ; c'était le « despotisme »...

Ici et là, les voies étaient libres. Le sol était débarrassé, pour une construction nouvelle et désirée. Sur les ruines d'une religion monarchique qui s'effondrait d'elle-même ; sur les ruines de sentiments provinciaux qui n'étaient plus que des survivances desséchées ou des conceptions arbitraires de robins, que surgisse enfin la Nation, telle que les hommes de la fin du XVIII^e siècle la définiront, non par le territoire mais par la totalité des citoyens, siège du pouvoir souverain¹ — et ce sera l'immense enthousiasme qui, à distance, nous surprend encore, d'un peuple avide de croyance collective et qui retrouvera, qui reconquerra une foi jeune et ardente : une raison de vivre.

A ce moment et à partir de ce moment, oui : il y aura lieu sans doute d'envisager un problème unique des rapports de la langue et de la nationalité en France. Au XVIII^e siècle, non pas. C'est dix, c'est vingt problèmes de rapports qui se posent : ceux de l'usage linguistique et des patriotismes provinciaux dans l'ancienne France. Et on mesure, sur ce terrain comme sur d'autres, l'importance vraiment fondamentale et l'ampleur du travail

1. Même dans des livres de propagande élémentaire, cette distinction apparaît. Voici par exemple l'*Almanach du père Gérard pour l'année 1792*, ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins à Paris, par J.-M. COLLOT D'HERBOIS (Besançon, Simard, 1792) : à la fin du premier entretien un paysan interroge le père Gérard : « Qu'est-ce que la Nation ? C'est tout ce pays-ci, n'est-ce pas ? » A quoi le père Gérard répond aussitôt : « C'est bien davantage ». Et dans le second entretien, il s'explique ainsi : « La Nation est la totalité des citoyens, c'est dans cette totalité que réside le pouvoir souverain. De ce pouvoir là découlent tous les autres par le moyen des différentes élections, et nul pouvoir ne peut être légitime s'il n'est pas conféré par la Nation ». Passage intéressant d'une notion territoriale à une notion socio-juridique.

de simplification et de transformation qui fut celui des hommes de 89, de 91 et de 93.

Mais n'anticipons pas sur ce qui sera le sujet des prochains volumes de M. Brunot. Nous les attendons avec une curiosité et une impatience que justifient amplement ces tomes V et VII de sa grande œuvre, si vraiment neufs, si hautement intéressants pour l'historien. C'est comme un magnifique commentaire perpétuel des grandes pages de notre histoire nationale que M. Brunot écrit, avec une maîtrise et, en même temps, une prudence, une réserve, une finesse critique singulières. C'est bien plus. Le faisceau de lumière qu'établi solidement sur ses positions à lui, il dirige sur tout l'ensemble d'un passé que nous croyons parfois connaître dans ses grandes lignes, mais qu'en réalité nous ignorons encore profondément, est si révélateur parfois ; il éclaire des trous d'ombre si profonds, il revêt des paysages familiers d'un éclat si imprévu, que nous nous arrêtons brusquement surpris, un peu déconcertés : « Allons, voilà qui est à reprendre, voilà qui est à bâtir entièrement, voilà qui est à changer de fond en comble »... Que de bienfaits, et quel progrès dans cette collaboration vivante et intime de deux disciplines si bien faites pour se féconder l'une l'autre. Mais ce n'est peut-être pas l'histoire tout court qui gagne le moins à ce renouvellement, à cet élargissement si ingénieux, et si puissant, de l'histoire linguistique.

LUCIEN FEBVRE.